

Avis n°21-94999

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/21-94999/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **76**

Annonce No **21-94999**

Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Commune de Mont Saint Aignan.

Correspondant : Mme FLAVIGNY Catherine, MAIRE, 59, rue Louis Pasteur B.P. 128 76130 Mont-Saint-Aignan, tél. : 02-35-14-30-39, télécopieur : 02-35-14-30-90, courriel : dafim@montsaintaignan.fr
adresse internet : <http://www.montsaintaignan.fr> .

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.mpe76.fr> .

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : le présent marché a pour objet la création de voirie et réseaux dans le cadre de l'aménagement d'un nouveau carré au cimetière de Mont-Saint-Aignan.

CPV - Objet principal : 45233000.

Lieu d'exécution : .

Code NUTS : -FRD22.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

ce marché n'est pas alloti car il n'est pas possible d'identifier de prestations distinctes. La procédure engagée est une procédure adaptée soumise aux dispositions de R.2123-1 du Code de la Commande Publique (Ccp). Le marché public est un marché ordinaire de travaux mono-attributaire et traité à prix global et forfaitaire tel que précisé dans l'acte d'engagement

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : le délai global d'exécution des travaux est fixé à 2 mois. Il comprend la période de préparation, l'approvisionnement et la réalisation des travaux. Il part de la notification de l'ordre de service (envisagée sur le mois de septembre), permettant à l'entreprise de réaliser ses plans d'exécution et ses approvisionnements. Ces délais doivent impérativement être respectés sous peine d'encourir des pénalités de retard prévues dans le Cahier des

Clauses Administratives Techniques Particulières (Ccatp).

Des variantes seront-elles prises en compte: oui. La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 2 mois à compter de la notification du marché.

Cautionnement et garanties exigés : le présent marché est soumis aux dispositions des articles R2191-32 à R2191-35 du CCP pour la mise en oeuvre de la retenue de garantie de 5%. Le titulaire peut remplacer la retenue de garantie par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Le pouvoir adjudicateur ne verse au titulaire aucun dépôt ni cautionnement pour ce marché.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 60 % ;

- valeur technique de l'offre : 40 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 6 août 2021, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2021-12.

Renseignements complémentaires : les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

cette consultation bénéficie du Service Dume.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.mpe76.fr>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 8 juillet 2021.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Mairie MONT-SAINT-AIGNAN.

59, rue Louis Pasteur, 76130 Mont-Saint-Aignan, , tél. : 02-35-14-30-16, , télécopieur : 02-35-14-30-90, , courriel : dafim@montsaintaignan.fr, adresse internet : <https://www.mpe76.fr> .

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert Cedex 1 76000 Rouen, tél. : 02-32-08-12-70, courriel : greffe.ta-rouen@juradm.fr, télécopieur : 02-32-08-12-71.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics de Nantes : Préfecture de Région - Secrétariat Général pour les Affaires régionales (SGAR) - Bureau de la coordination interministérielle 6, quai Ceineray Cedex 1 B.P. 33515 44035 Nantes, tél. : 02-40-08-64-33.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : les voies de recours ouvertes sont les suivantes :

-Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

-référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja.

-Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

-recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.